



ENSUÈS-LA-REDONNE

COMPTE RENDU REUNION SECURITE CALANQUES MARDI 28 SEPTEMBRE 2010 - 19H00

Personnes Présentes : Voir liste d'émargements

Rapporteur : Marcel TURCHIULI, Adjoint Délégué à la Sécurité

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les participants et intervenants de leur présence.

Il rappelle ensuite les moyens mis en œuvre par la Municipalité pour cette saison, à savoir :

- renfort de deux Agents de Surveillance Voie Publique dès le mois d'Avril et jusqu'à fin Septembre + 1 Agent de Surveillance Voie Publique de Mai à Août.
- mise en place des barrages le Samedi, Dimanche et Jours Fériés dès le mois de Mai.
- mise en place de barrières fixes pour assurer un meilleur filtrage avec un Agent de Surveillance Voie Publique et un contrôleur d'accès aux calanques par point de barrage.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Marcel TURCHIULI, Adjoint à la Sécurité pour présenter le bilan de l'activité de la Police Municipale sur la période avec un comparatif de l'année 2009 par rapport à 2010.

• **VERBALISATIONS DE MAI A AOUT 2010 AVEC COMPARATIF 2009**

2009 : 210 Timbres Amendes

2010 : 87 Timbres Amendes

Détails des contraventions par mois et par quartiers

	MAI		JUIN		JUILLET		AOUT	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
VILLAGE	9	3	8	7	6	4	9	2
CHANTEGRIVE	/	/	/	/	/	/	/	1
GRAFFIANE	/	1		1	1	/	1	/
MADRAGUE	11	/	6	4	12	21	39	4
REDONNE	/	3	14	2	27	13	24	4
MEJEAN	2	/	1	3	3	7	18	2
FIGUIERES	/	/	1	/	8	4	10	1
TOTAL	22	7	30	17	57	49	101	14



- **DELIVRANCE DES LAISSEZ PASSER**

2009	2010
2537	2610

- **FOURRIERE VEHICULES**

2009	2010
<u>Stationnement abusif :</u> sous le viaduc la redonne <u>Stationnement gênant :</u> parking barrage de la redonne	<u>Stationnement abusif :</u> Place Robert Autes Les Figuières Parking temple de la pêche Chemin du Stade Parking de la Redonne Av. Frédéric Mistral Parking Place des Aires

- **DIVERS FAITS de Mai à Août**

FAITS	2009	2010
ACCIDENT	16	12
ALTERCATION	4	5
CONFLITS DE VOISINAGE	7	3
DEGRADATIONS PRIVEES	12	9
DEGRADATIONS PUBLIQUES	24	8
NUISANCES ENGIN A MOTEUR	7	3
NUISANCES RASSEMBLEMENT	14	5
INCIVILITES	12	7

Globalement les chiffres de 2010 sont en baisse sur l'ensemble de la commune. Monsieur CECCALDI s'interroge sur les raisons de cette baisse et se demande si elle n'est pas liée avec la baisse des effectifs de la Police Municipale.

Il lui est répondu que la baisse s'explique en partie par la météo peu clémente en début de saison et notamment au mois d'août, mais aussi par le travail de prévention fait en amont par les agents de Police Municipale pour éviter les verbalisations.

Les chiffres présentés concernent l'ensemble de la commune et pas seulement les calanques. On peut noter une baisse significative des verbalisations sur Chantegrive et le centre du village due au travail quotidien de la Police Municipale qui porte aujourd'hui ses fruits.

La parole est ensuite donnée au Lieutenant CARTIER pour qui le bilan est également positif. Les renforts de gendarmerie sur la Côte Bleue ont été de 16 personnes entre le 1^{er} Juillet et le 31 Août auxquels s'ajoutent 2 réservistes par jour sur la brigade de Carry composée de 24 personnes et ce dès le début de saison.

Des consignes de prises de contacts avec la population ont été données aux patrouilles.

On peut noter moins d'interventions et un recentrage des missions de surveillance, d'opération coordonnée, une baisse de la délinquance (cambriolage, vol à la roulotte, ...).

La résolution de certaines affaires a permis de mettre un coup de frein à la petite délinquance que l'on a connu.

Monsieur CHEVE demande s'il est possible d'avoir les renforts de gendarmerie dès le mois de Juin. La réponse est négative coté gendarmerie, toutefois le lieutenant CARTIER précise que la présence des réservistes est effective en Juin, et que le travail avec la Police Ferroviaire débute à ce moment là.

Il précise ensuite que la présence du vigile sur le port de la Redonne est positive en matière de prévention. Il s'interroge toutefois sur les responsabilités en cas de souci et souhaite renouveler l'expérience la saison prochaine dès le mois de Juin.

Monsieur PACINI, représentant du Conseil Général précise la compétence de la Police Administrative du Conseil Général sur le domaine du port, à savoir, une mission de surveillance et de protection des biens du Conseil Général et non des personnes.

Le cadre juridique de ce vigile devra être clairement défini et la mise en place sera débattue lors de la réunion préparatoire de la saison prochaine au Conseil Général.

Il fait ensuite un bilan des équipements. La caméra n'est pas très opérationnelle depuis son déplacement et constate un manque d'éclairage sur le port.

Monsieur GLORIAN, Président du CIQ de chantegrive n'a pas eu de remontée concernant ce quartier qui a connu une saison calme. Seul un cambriolage est à déplorer avec une arrestation en flagrant délit de l'auteur par la Police Municipale.

Monsieur le Maire précise que les incivilités ont baissé suite à l'élucidation des divers faits survenus au printemps.

Une réponse pénale rapide a contraint trois jeunes de la commune à trois jours de travaux d'intérêts généraux à la fin Août.

La municipalité maintiendra le dispositif actuel pour la saison 2011.

L'effectif de la Police Municipale était constant en nombre pour cette saison mais différent au niveau qualité car le départ des agents a été remplacé des Agents de Surveillance Voie Publique qui n'ont pas les mêmes prérogatives.

Le recrutement du chef de la Police Municipale est en cours et sera effectif début Novembre.

Il participera au recrutement d'un agent en remplacement de Michèle BARRAL, mutée dans l'Hérault.

David MEIBO a fait valoir une mise en disponibilité pour un changement d'orientation professionnelle. Son poste sera pourvu par un Agent de Surveillance Voie Publique jusqu'à la fin de sa disponibilité.

Le Lieutenant AUBRY, Chef de Centre de la Caserne de Carry et Ensues annonce un retard dans la mise en service du Centre de Secours Carry-Ensues suite à la faillite d'entreprises travaillant sur le chantier. L'ouverture est programmée pour la mi Février.

Il n'y a pas eu d'intervention significative sur la commune hormis quelques accidents de la circulation et la destruction totale d'une habitation par le feu avec le décès d'un occupant.

Le fait marquant de la saison a été l'incendie parti de Châteauneuf qui a parcouru 900 hectares.

Il insiste sur l'importance du débroussaillage qui a permis de stopper le feu à proximité des habitations.

La municipalité a quant à elle envoyé des courriers à certains administrés pour leur rappeler l'obligation légale de débroussailler.

Elle va s'appuyer sur les préconisations des Pompiers et L'Office National des Forêts pour le choix des zones à traiter.

Il est signalé que des arbres morts suite aux épisodes neigeux bouchent les voies d'accès du vallon de St Antoine. Le Comité Communal des Feux de Forêts ajoute que la piste DFCI du Vallon de l'Aigle n'est plus trop praticable.

Monsieur OUNANIAN, Premier Adjoint au Maire, précise que les pistes de 1^{ère} catégorie ont été remises en état après l'épisode neigeux.

Monsieur le Maire ajoute le déblocage de fond de Marseille Provence Métropole pour l'entretien des massifs suite à l'incendie de cet été, cette aide sera versée au SIER de la Côte Bleue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le présent compte rendu sera diffusé à l'ensemble des personnes convoquées

Le Maire,
Michel ILLAC

